



SANTÉ PUBLIQUE

COVID 19 : communiqué à l'attention des personnes vulnérables

Le virus de la COVID 19 circule toujours sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, le Ministère des solidarités et de la santé et Santé publique France publient les recommandations visant à protéger les personnes les plus vulnérables.

PUBLIÉ LE
21 AOÛT 2020

Les personnes considérées comme les plus à risque de faire des formes graves du COVID

- Les personnes de 65 ans et plus, même en bonne santé
- Les personnes qui ont des facteurs de risque : obésité, antécédents cardiovasculaires, diabète, maladie respiratoire chronique comme l'asthme, insuffisance rénale dialysée, cancer évolutif sous traitement (hors hormonothérapie), immunodépression congénitale ou acquise, cirrhose
- Les femmes enceintes, au 3^e trimestre de la grossesse

Les recommandations

Elles comprennent :

- Les réflexes à adopter pour protéger les proches vulnérables
- Des conseils à destination des publics à risque pour se protéger au quotidien